



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.450/1



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

11 juin 2018
Français
Original : anglais

Réunion régionale sur la mise en œuvre de l'IMAP : pratiques optimales, lacunes et difficultés communes

Rome, 10-12 juillet 2018

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

Ordre du jour provisoire

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Ordre du jour provisoire

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la Réunion

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

a) Règlement intérieur de la Réunion sur la mise en œuvre de l'IMAP : pratiques optimales, lacunes et difficultés communes

b) Élection du Bureau

c) Adoption de l'ordre du jour provisoire

d) Organisation des travaux

Point 3 de l'ordre du jour: Bilan de la mise en œuvre de l'IMAP et perspectives

Point 4 de l'ordre du jour: Normes pour les données et dictionnaires sur les indicateurs communs proposés pour l'IMAP

Point 5 de l'ordre du jour: Promotion de la mise en œuvre de l'IMAP au niveau national

Point 6 de l'ordre du jour: Appui à la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de l'IMAP

Point 7 de l'ordre du jour: Questions diverses

Point 8 de l'ordre du jour: Conclusions et recommandations

Point 9 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion